

Des projets de grandes centrales annulés en Amazonie

LE MONDE | 18.04.11

L'idée était de construire cinq centrales hydroélectriques et un grand barrage retenant les eaux du fleuve Urubamba, au sud de l'Amazonie péruvienne.



Le projet Mainique, qui visait à augmenter la capacité énergétique du Pérou, n'a cependant pas dépassé le cap des études préliminaires. **En février 2011, les autorités péruviennes ont annulé la concession temporaire qu'avait obtenue une entreprise brésilienne. Quelques jours plus tôt, le service des aires naturelles protégées avait estimé que la mise en œuvre du projet "aurait un impact irréversible sur l'écosystème, la faune et la flore" de cette région faisant partie du Sanctuaire national de Megantoni. Il mettait aussi en danger un lieu sacré pour les Matsiguengas, une tribu indienne qui vit dans cette partie de la jungle amazonienne.**

"L'annulation de ce projet est une bonne nouvelle pour le pays", se félicite Patricia Patron, de l'ONG DAR (Droits, environnement et ressources naturelles). Alors qu'il existe déjà au Pérou de nombreuses centrales hydroélectriques, elle s'inquiète des projets de grande envergure prévus en Amazonie. "La construction d'un barrage engendre une grande déforestation et le déplacement de populations", avertit la consultante, qui veille au respect des lois environnementales

nationales.

Mainique faisait partie des projets qui pourraient être inclus dans l'accord énergétique passé entre le Pérou et le Brésil. Dans ce traité, qui n'a pas encore été ratifié par le Congrès, le Pérou s'engage à ce que des entreprises privées construisent sur le territoire péruvien de grandes centrales hydroélectriques pouvant fournir jusqu'à 6 000 mégawatts et exportent une partie de leur production au Brésil.

Or les projets présentés jusque-là dans le cadre de cet accord sont loin de faire l'unanimité. Dans le Sud-Est, le projet de construction de la centrale hydroélectrique d'Inambari est très controversé : elle obligerait le déplacement de près de 3 000 personnes, ce qui a provoqué un tollé chez les populations locales. De nombreuses ONG s'opposent au projet, notamment au nom de la protection de la forêt.

Pour construire la retenue, il faudrait inonder environ 380 km². *"Mais cette zone est déjà partiellement déboisée, à cause de l'extension de la culture illicite de la coca et de la mine informelle"*, précise le ministre de l'environnement Antonio Brack, qui juge *"hypocrite"* la campagne contre Inambari et, plus généralement, contre les centrales hydroélectriques. *"Ce sont des énergies propres"*, insiste-t-il.

Le ministre reconnaît toutefois que certains projets, comme celui de Pakitzapango sur le fleuve Ene, au cœur de l'Amazonie, *"n'ont aucun avenir"*. *"Il prévoit d'inonder de nombreuses communautés indiennes Ashaninkas"*, dénonce M. Brack. Assurant que ce projet ne se concrétisera pas, il estime qu'*"il y a des milliers d'endroits au Pérou où l'on peut construire ce type de centrales"*.

Le pays ayant enregistré une forte croissance depuis 2000 (+ 8,8 % en 2010), la demande énergétique a augmenté en moyenne de 9 % par an. *"C'est pourquoi nous devons construire des centrales électriques"*, explique le ministre de l'environnement, qui regrette que son pays ait dû, face à l'urgence, mettre en place des centrales thermoélectriques à gaz, augmentant les émissions nationales de dioxyde de carbone.

"D'ici 2040, le Pérou s'est engagé à moins dépendre des énergies fossiles qui polluent", promet M. Brack. Il espère qu'à cette date, 66 % de l'énergie du pays sera renouvelable, contre 30 % aujourd'hui.

Chrystelle Barbier (Lima, correspondance) Article paru dans l'édition
du 19.04.11